



**Commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

# Communiqué

*Pour publication immédiate*



**Logo de la campagne de sensibilisation sur l'efficacité énergétique.**



**Assis : Diane Nault (présidente), Louis Campeau (représentant de Trébio), Harold Sylvain (directeur général). Debout : Charles Pétrin (coordonnateur des ressources matérielles) et Denis Rossignol (directeur de l'école Sieur-de-Coulonge).**

## ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

# **La CSHBO choisit une firme du Pontiac pour s'approvisionner en granules**

**MANIWAKI, LE 24 MAI 2011 – Dans le cadre de son projet d'économie d'énergie, deux écoles seront chauffées aux granules et une compagnie du Pontiac, Trébio, a été retenue pour fournir la matière première.**

Trébio est une nouvelle compagnie qui s'est installée dans l'ancienne usine de Smurfit Stone, à Portage-du-Fort. Elle détient déjà des contrats de fournitures de granules pour des clients européens et la CSHBO est son premier client canadien. L'usine de fabrication de granules se mettra en marche autour du mois de juin 2011.

La CSHBO, par le biais de son projet d'économie d'énergie, est en train de renouveler le système de chauffage de la presque totalité de ses écoles et centres, en collaboration avec la firme de consultant Ecosystem. Deux de ces écoles, l'école secondaire Sieur-de-Coulonge (Fort-Coulonge) et l'école secondaire Cité étudiante de la Haute-Gatineau (Maniwaki) seront dorénavant alimentés par un système axé sur la biomasse, c'est-à-dire des granules produits à l'aide de résidus forestiers.

Essentiellement, il s'agit de bois de qualité pâtes ou moindre, actuellement non-utilisé. Ce bois proviendra surtout de la forêt privée du Pontiac et, dans une moindre mesure de la forêt publique ou des résidus des entreprises forestières.

Lors d'une conférence de presse tenue le 24 mai, à Sieur-de-Coulonge, les représentants de la commission scolaire et de la firme Trébio ont présenté les grandes lignes de ce projet. Ils ont expliqué que les impacts du contrat de granules seront importants.

«Je suis très heureuse de voir que le Pontiac sera avantagée par l'octroi de ce contrat à une firme de cette région. Cela entraînera des conséquences très positives au niveau de l'emploi et des retombées économiques et ce, dans une région très touchée par le ralentissement des activités forestières», de dire la présidente de la commission scolaire, Mme Diane Nault.

Pour sa part, le directeur général, M. Harold Sylvain, a rappelé que les commissions scolaires ont pour mission, outre d'œuvrer à l'éducation, d'être un acteur actif au plan du développement régional. «C'est certainement ce que nous faisons, avec un tel contrat», de dire M. Sylvain.

Selon le représentant de la firme Trébio, M. Louis Campeau, l'usine embauchera 60 personnes lors de sa mise en route, sans parler des 200 travailleurs qui seront affectés aux opérations en forêt. L'usine produira des granules en vrac et est aussi équipée pour faire de l'emballage en sacs pour la vente en détail.

Les premières livraisons aux deux écoles auront lieu en août ou en septembre. Des silos devront être aménagés aux abords de l'école pour l'entreposage des granules, selon M. Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles.

Pour mettre en place ce nouveau système, il faut investir un montant de 1 038 000 \$ à Sieur-de-Coulonge et un montant de 1 360 000 \$ à la Cité étudiante, afin de mettre en place les nouvelles chaudières et les sites de stockage de granules. Ces investissements ont cependant été facilités par des subventions. Ainsi, le ministère de l'Éducation, du

Loisir et du Sport a avancé des subventions de 175 000 \$ à l'ESSC et de 400 000 \$ à la CÉHG, tandis que l'agence québécoise d'efficacité énergétique pourrait possiblement verser une aide financière d'un demi-million \$ pour chacun des deux projets.

Dans le cas de Sieur-de-Coulonge, la chaufferie actuelle consomme 100 000 litres d'huile à chauffage (mazout 2) par année, alors que le nouveau système n'utilisera que 200 tonnes de granules, entraînant une économie de 35 000 \$ et une réduction des gaz à effets de serre de 215 tonnes. Pour ce qui est de la Cité étudiante, l'école consomme actuellement 250 000 litres d'huile à chauffage par année, contre 450 tonnes de granules avec le nouveau système, amenant une économie de 80 000 \$ et une réduction de 685 tonnes de gaz à effet de serres.

Il faut noter que les économies d'énergie sont garanties par la firme de consultant Ecosystem. On prévoit qu'avec les économies annuelles qui seront engendrées par le nouveau système, les investissements seront entièrement remboursés d'ici 10 ans pour Sieur-de-Coulonge et d'ici 13 ans pour la Cité étudiante. Aussi, le niveau des économies est calculé en supposant que le prix actuel du mazout restera stable au fil des années. S'il monte, les économies estimées seront encore plus substantielles et la vitesse de recouvrement sera encore plus rapide.

-30-

Source : M. Charles Millar  
Coordonnateur du service de l'information et des communications  
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais  
1 (819) 449-7866, poste 16239  
Site Internet : [www.cshbo.qc.ca](http://www.cshbo.qc.ca)